PETIT BAIN

Charte Morale

Petit Bain est un lieu festif et accueillant. Il défend des valeurs d'égalité, de partage, de respect et de bienveillance. Toute l'équipe défend ces valeurs et nous invitons vivement les publics, artistes et collaborateurs·rices du lieu à en faire de même. De plus, en tant qu'Établissement Recevant du Public, Petit Bain est soumis à une réglementation stricte.

En venant à Petit Bain je m'engage à un code de bonne conduite :

Je n'ai pas de propos discriminants faisant référence au sexe, genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine ou encore aux 25 critères de discrimination interdits par la loi.

Je respecte impérativement le consentement et je ne touche donc aucune personne de quelconque manière sans son approbation claire.

Je n'ai pas de comportement violent.

Je respecte autant le public que l'équipe du lieu.

Je ne justifie pas mes actes/paroles inadaptées par la fête ou l'alcool.

Je me comporte avec toutes les personnes de la même manière.

Je ne dégrade pas le lieu ni les espaces de quelque manière que ce soit.

Je ne fume pas à l'intérieur du lieu.

Je ne vends ni ne consomme aucun stupéfiant.

À son tour, Petit Bain s'engage à :

- former son personnel face aux VHSS (Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels).

- assurer un espace de parole bienveillant si vous êtes témoin ou victime de VHSS.

- accueillir les publics, les artistes et toute personne venant à Petit Bain dans la sécurité et le respect de toustes.

- mettre en place des dispositifs de lutte contre les VHSS (protocole de sécurité, numéro de téléphone d'urgence, questionnaire en ligne).

Petit Bain se réserve le droit d'un rappel au code de bonne conduite pouvant aller jusqu'à l'expulsion au regard de la gravité des faits.